

Le Canada est disposé à jouer un rôle de paix au Moyen-Orient

Au cours d'un débat à la Chambre des communes le 16 octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. M. Sharp, a déclaré que le Canada serait prêt à participer à une force de maintien de la paix des Nations Unies pour la cessation des hostilités au Moyen-Orient.

Voici un extrait de la déclaration de M. Sharp:

* * * *

Comme je l'ai déjà dit, le Canada demeure disposé à jouer son rôle dans le cadre de l'ONU s'il y a un rôle utile que nous pouvons remplir. Nous pourrions envisager un apport au maintien de la paix si les intéressés le souhaitent et le veulent, et continuer à participer aux opérations pour le maintien

Les Canadiens au Moyen-Orient

Au moment du déclenchement des hostilités, relativement peu de Canadiens se trouvaient dans la région et je suis heureux de signaler qu'il n'y a jusqu'à maintenant pas eu de victimes parmi les résidents ou les touristes canadiens. Les missions diplomatiques du Canada dans la zone des combats s'occupent activement de la sécurité des résidents et des visiteurs canadiens dans leurs secteurs de responsabilité. Les ambassades gardent un registre des résidents canadiens et s'efforcent de connaître les allées et venues des visiteurs afin d'aider à maintenir le contact avec eux en temps de crise. Un tel contact se fait ordinairement par téléphone, bien que les services téléphoniques deviennent parfois encombrés.

Nos ambassades au Caire et à Tel Aviv nous ont dit qu'elles n'ont pas eu connaissance que des Canadiens auraient été blessés dans leur secteur et que tous ceux avec qui elles ont pu communiquer sont sains et saufs. Tous les Canadiens qui le désiraient ont déjà quitté la Syrie.

que ces opérations pourront connaître le succès. Le Canada participe à l'organisation de surveillance de la trêve des Nations Unies depuis 1954. Bien qu'à la suite des hostilités en cours, certains postes de l'OSTNU dans la région du canal de Suez aient dû être évacués, je voudrais souligner que l'OSTNU continue à exister même si elle est incapable de respecter pleinement à l'heure actuelle tous ses engagements. Il importe qu'elle demeure intacte afin de servir plus tard.

Si les belligérants sont disposés à accepter l'institution d'une force pour le maintien de la paix sous les auspices des Nations Unies, nous serions prêts à rendre ce service. Toutefois, je voudrais souligner que les belligérants devront d'abord s'entendre sur les modalités d'un règlement et le mandat de cette force pour que nous acceptions de participer aux opérations du maintien de la paix. C'est une leçon que nous avons tirée de notre expérience, notamment en Indochine. A moins d'un accord fondamental entre les parties en cause, les fonctions de maintien de la paix ne peuvent être remplies de façon satisfaisante...

M. Sharp ira en URSS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment qu'il effectuera, du 18 au 24 novembre, une visite officielle en URSS, en réponse à une invitation de longue date faite par les autorités soviétiques. Cette invitation remonte en fait à la visite au Canada de M. A.A. Gromyko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS en octobre 1969.

Durant son séjour en Union soviétique, M. Sharp aura des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères M. Gromyko ainsi qu'avec de hauts fonctionnaires soviétiques sur les questions internationales et bilatérales qui offrent un intérêt mutuel. Ces entretiens se dérouleront dans le cadre du Protocole canado-soviétique relatif aux consultations qui a été ratifié par les premiers ministres MM. Trudeau et Kossyguine en mai 1971.

M. Sharp passera vraisemblablement de deux à trois jours à Moscou et visitera également une ou deux autres villes de l'URSS avant de revenir au Canada.

Résultat des élections au Québec

Les élections tenues au Québec le 29 octobre ont donné à l'équipe libérale de M. Robert Bourassa 102 sièges (sur 110) avec plus de 54% des suffrages; le Parti québécois dirigé par M. René Lévesque (qui fut battu dans son comté de Dorion) a remporté 6 sièges avec 31% des suffrages; le Parti créditiste (dont le chef M. Yvon Dupuis fut défait dans son comté de St-Jean) a remporté 2 sièges; quant au Parti de l'Union nationale (dont le chef M. Gabriel Loubier fut battu dans son comté de Bellechasse) aucun siège ne lui fut accordé.

A la dissolution de l'Assemblée nationale les sièges étaient répartis comme il suit: Libéraux 70; Union nationale, 16; Créditistes, 11; Parti québécois, 7; Indépendants, 2; sièges vacants, 2.

Les émissions des timbres de 1974

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a annoncé le programme d'émission des timbres de 1974 qui comprend l'émission de quarante-cinq timbres dont deux séries de timbres olympiques semi-postaux.

Les timbres olympiques seront émis en valeurs de 8, 10 et 15c. Les deux émissions offrent quatre dessins différents répétés dans les trois valeurs. Chaque émission comptera 12 nouveaux timbres. En mettant l'accent sur la culture physique, les dessins représenteront les sports extérieurs typiques des Canadiens. L'émission du printemps a pour thèmes la natation, la course à pied, les excursions à pied et la bicyclette; celle de l'automne, le ski, le patinage, la raquette et le curling.

En juin, une émission spéciale de cinq timbres marquera le centenaire de l'établissement du service de distribution par facteurs au Canada. Les dessins illustreront les occupations principales de ce service.

La série des timbres commémoratifs, soulignera quatre centenaires: le 3 mai, celui du centenaire de la ville de Winnipeg; celui du 12 juillet, coïncide avec les célébrations à Guelph du centenaire de la fondation de l'Ontario Agriculture

de la paix. Cela se ferait bien entendu sous l'égide des Nations Unies, car nous estimons, comme je l'ai déclaré à New York le 25 septembre dernier, que c'est uniquement sous une telle autorité